



BUREAU EXÉCUTIF H18-15

BUREAU EXÉCUTIF

15

PROCÈS-VERBAL (Adopté) 27 AVRIL 2018

Responsable général	Vacant	Affaires externes	Vacant
Secrétaire général	Anne-Sophie Bélanger	Information	Flavie Paquin-Chabot
Affaires internes	Vacant	Mobilisation	Raphaël Doran-Peñafiel
Pédagogie	Zachary-Cameron Watson	Affaires socio-culturelles	Excusée
Trésorerie	Zy St-Pierre-Bourdélais		
Dél. à l'Interne	Vacant	Dél. à l'Externe	Vacant
Dél. à la Trésorerie	Absent	Dél. à l'Externe - 2	Vacant
Dél. aux Affai. Socioc.	Absent	Dél. à la mobilisation - 1	Vacant
Dél. à la Pédago - 1	Absent	Dél. à l'information - 1	Absent

Observateurs, observatrices :

Antoine Bujold Gauthier

0.0 Procédures

Anne-Sophie Bélanger propose l'ouverture du Bureau exécutif [H18-15](#) du vendredi 27 avril 2018, à 11h15

Zachary-Cameron Watson appuie
Adoptée à l'unanimité

0.1 Présidium

Anne-Sophie Bélanger propose **Raphaël Doran-Peñafiel** à l'animation et **Zy St-Pierre-Bourdélais** au secrétariat de ce Bureau exécutif

Zachary Cameron Watson appuie
Adoptée à l'unanimité

0.2 Lecture et adoption du procès-verbal

Anne-Sophie Bélanger propose l'adoption du procès-verbal :

1. du Bureau exécutif [H18-14](#) du 20 avril 2018

Zachary Cameron Watson appuie
Adoptée à l'unanimité.

0.3 Suite du procès-verbal

-

0.4 Lecture et adoption du présent ordre du jour

Ordre du jour affiché et adopté

1.0 Bienvenue

2.0 Affaires courantes

2.1 AGEnda 2018-2019

2.1.1 Contenu mensuel : suivi : où en est-on?

2.1.2 Mois : [Cahier](#) des projets reçus / Graphiste : [Proposition](#) contrat

PROCÈS-VERBAL DU BUREAU EXÉCUTIF H18-15 DU 27 AVRIL 2018

Document disponible sur notre site Internet www.agecvm.org

Page 1 sur 8



BUREAU EXÉCUTIF H18-15

- 2.1.3 Concours couverture : [projets](#)
- 2.1.4 Imprimeur : tjrs en attente d'Impart Litho (Contrat, fiche client, ...)
- 2.2 Comité embauche charte : 2 candidat-e-s / 1 entrevue
- 2.3 Comité embauche permanence : 5 questionnaires reçus → 5 entrevues
- 2.4 Panneau mural : quels murs où les poser ?
- 2.5 Bureau exécutif
 - 2.5.1 Délégué-e-s
- 3.0 Affaires Internes
 - 3.1 Table de concertation [H18-05](#) (02 mai 2018)
 - 3.1.1 Présidium
 - 3.1.2 AGEnda 19-20 : sondage + information agendas électroniques : suivi
 - 3.1.3 Entente de collaboration A18-H19 AGE CVM-CVM : [proposition](#)
 - 3.1.4 Horaire T.C. A18-H19 : [projet](#)
 - 3.2 Assemblée générale spéciale [H18-sp02](#) (24 avril 2018)
 - 3.2.1 Retour
- 4.0 Affaires Externes
- 5.0 Pédagogie
 - 5.1 Dossiers en cours
 - 5.1.1 Soins infirmiers : usage info privées confidentielles
- 6.0 Mobilisation
 - 6.1 Comité mob 26 avril 2018 : retour
 - 6.2 [Contact](#) Alexandre Duval, Radio-Canada, sur le G7
- 7.0 Socioculturel
- 8.0 Information
- 9.0 Affaires diverses
- 10.0 Levée

Zy St-Pierre-Bourdelais propose l'adoption de l'ordre du jour tel qu'affiché
 Flavie Paquin-Chabot appuie
 Adoptée à l'unanimité

0.5 Déclarations

Prochain Bureau exécutif vendredi 04 mai 2018, à 11h00, au 8.66

0.6 Régie et / ou réflexion

Vacant

Responsable général

- -

Anne-Sophie Bélanger

Secrétaire général

- R.A.S.

Vacant

Responsable aux Affaires ex-ternes

- -

1.0 Bienvenue

-

2.0 Affaires courantes

2.1 AGEnda 2018 – 2019 :

2.1.1 Contenu mensuel : suivi : où en est-on?

Vacant

Responsable aux affaires in-ternes

- -

Zy St-Pierre-Bourdelais

Responsable à la Trésorerie

- R.A.S.

Zachary Cameron Watson

Responsable à la Pédagogie

- R.A.S.

Gabrielle Pitre

Responsable aux Affaires socio-culturelles

- Excusé

Raphaël Doran-Peñafiel

Responsable à la Mobilisation

- R.A.S.

Flavie Paquin-Chabot

Responsable à l'Information

- R.A.S.



BUREAU EXÉCUTIF H18-15

État des lieux par Flavie :

AOÛT – AGEVCM et syndicalisme étudiant

« Et soudain, on se parlait avec une liberté et une facilité incroyables. Nous sentions le monde à notre portée car, nous qui avons été des adolescents si sages, nous pouvions enfin, à voix haute, inventer à plusieurs le monde que nous portions en nous, même sans le savoir. Tout à coup, parler n'était pas seulement communiquer avec ses semblables, mais accéder à sa propre pensée. Un voile séculaire s'était déchiré. Nous sentions qu'il ne pourrait jamais se refermer. Dans ce beau mois de mai, la météo et l'espoir étaient de notre côté, nous nous sentions infiniment légers, irrésistibles et définitivement libres. »

- James Poirier, **étudiant de**

SEPTEMBRE – ???

Texte de CUTE à venir

OCTOBRE – Histoire des élections au Québec

« Je faisais partie des plus modérés, des plus mous. Ça m'a été beaucoup reproché. » - Gabriel Nadeau-Dubois (QS)

« On a littéralement sauvé le Québec » - Philippe Couillard (PLQ)

« Les filles attachent moins d'importance au salaire que les garçons. » - François Legault (CAQ)

« Nous sommes ici dans un territoire du Parti québécois non cédé. » - Jean-François Lisée (PQ)

« Ça prend pas le pogo le plus dégelé de la boîte pour comprendre qu'après avoir mis le feu dans la bâtisse, ce n'est pas un coup de peinture et des rideaux qui vont changer les choses. » - Manon Massé (QS)

NOVEMBRE – Lutttes autochtones et décolonisation

Je t'écrirai un manifeste

un manifeste amour un manifeste papier

Je t'entends battre mon destin mourir le nordique et l'austral suer d'amour entre les taïgas les lichens

envenimer les vieilles coutumes

Nos enfants sont amers

ils ont des crocs à la place des dents

Rejoins-moi sans tarder

les toundras fléchissent

les brumes s'élèvent sur les pièges

La mort m'est surprenante je la contemple

elle n'aura rien de nous.

- Natasha Canapé Fontaine, Manifeste Assi

DÉCEMBRE – Insécurité alimentaire

À la base, l'insécurité alimentaire est fortement liée aux politiques sociales et économiques qui déterminent le fonctionnement de la société :

Des politiques fiscales inefficaces ou incohérentes* ;

Une répartition de la richesse inéquitable ;

Etc.

Des inégalités socioéconomiques systémiques affectent la distribution des revenus et ont un impact à la fois sur le niveau de revenu des ménages et la santé de la population.

Ainsi, la justice sociale est vue comme la solution à l'insécurité alimentaire des individus et des familles et à l'amélioration de la santé de la population.

Pour atteindre une véritable sécurité alimentaire, le niveau de pauvreté doit être réduit.



BUREAU EXÉCUTIF H18-15

*Certaines politiques fiscales désavantagent les plus démunis, comme c'est le cas pour des personnes divorcées qui reçoivent de leur ex-conjoint une pension alimentaire : Dans le cas d'une personne qui a un emploi, elle n'a pas à déclarer cette contribution comme un revenu dans le calcul de son impôt ;

Toutefois, dans le cas d'une personne prestataire de l'aide sociale, **la contribution de l'ex-conjoint est considérée comme un revenu et déduit de sa prestation**, exception faite du premier 100 \$.

-CIUSSS Capitale-Nationale

PROFIL DES UTILISATEURS

Utilisateurs	2017	2016
Femmes 18+	48,7 %	47,5 %
Étudiants de niveau postsecondaire	6,7 %	4,3 %
Aînés (65+)	5,3 %	5,6 %
Autochtones	2,1 %	1,9 %
Immigrants ou réfugiés	26,6 %	25,2 %

Bilan-Faim 2017, profil des utilisatrices du dépannage alimentaire.

JANVIER – La paix et les réfugiés

L'année dernière, plusieurs dizaines de milliers de personnes sont arrivées à pied au Canada à partir des États-Unis, cherchant un refuge sécuritaire, et chaque jour plus de personnes arrivent. Ce phénomène est souvent attribué à Trump, mais il faut le comprendre dans un contexte global: à travers le monde, plus de 21 millions de personnes ont été obligées de quitter leurs foyers en raison de guerres, d'oppression politique, de violence militaire, de l'extractivisme, des changements climatiques, etc. – conditions créées par l'impérialisme d'États tels que le Canada et les États-Unis. Alors qu'il est directement impliqué dans la dévastation économique et sociale de pays du Moyen Orient, d'Amérique Latine, des Caraïbes, d'Afrique et d'Asie, le gouvernement canadien cherche à limiter qui peut entrer et qui peut rester légalement.

Rejetant le discours raciste et islamophobe ainsi que la couverture médiatique grand-public concernant les migrant-e-s, Solidarité sans frontières appelle à l'ouverture des frontières; une solidarité radicale avec et l'aide mutuelle entre migrant-e-s; des "cités sans frontières"; la fin des déportations, des détentions des migrant-e-s et de la double peine; la régularisation des sans-statuts (un statut pour tou-te-s maintenant!).

- Solidarité sans frontière

FÉVRIER – Santé mentale

MARS – Féminisme

Le consentement sexuel

La notion de consentement en matière d'agression sexuelle est prévue à l'article 273.1 du Code criminel. Le consentement sexuel est l'accord volontaire qu'une personne donne à son ou sa partenaire au moment de participer à une activité sexuelle. Une personne doit clairement communiquer son accord à l'activité sexuelle pour que son consentement soit valide. Elle peut le faire par ses paroles, son comportement ou les deux.

Ce consentement sexuel doit être donné de façon volontaire, c'est-à-dire qu'il doit s'agir d'un choix libre et éclairé. Si une personne refuse de participer à une activité sexuelle avec une autre personne et qu'elle est forcée de le faire, c'est une agression. Personne n'a le droit d'imposer des relations sexuelles à une autre personne contre sa volonté.

Le consentement n'est valable que s'il a été accordé librement. Ainsi, si une personne est paralysée par la peur ou craint de réagir, il n'y a pas de consentement de sa part. Être intoxiquée par la drogue ou l'alcool n'est JAMAIS une invitation à avoir des contacts sexuels. Consentir à boire de l'alcool ou consommer de la drogue n'est pas un consentement à une



BUREAU EXÉCUTIF H18-15

activité sexuelle. La seule personne responsable de l'agression sexuelle est la personne qui commet l'agression.

Embrasser ou caresser quelqu'un ne signifie pas que l'on consent à d'autres activités à caractère sexuel.

À tout moment, une personne a le droit de dire NON.

Lorsqu'une personne est obligée de faire ce que l'agresseur.euse exige d'elle, elle ne consent pas librement à l'acte sexuel.

Le consentement sexuel doit être clair et doit être donné personnellement par la personne qui participe à l'activité sexuelle. Le consentement qui découle des paroles ou du comportement d'une autre personne n'est donc pas valide.

Un consentement sexuel est jugé non valide si :

- La personne est intoxiquée par des drogues ou de l'alcool;
- La personne est inconsciente ou dans un état de sommeil;
- L'agresseur abuse d'une position de confiance ou d'autorité (professeur, entraîneur, employeur, etc.);
- L'agresseur utilise l'intimidation ou les menaces pour obliger la personne à s'engager dans une activité sexuelle;
- La personne change d'avis et dit non.
- Sans oui c'est non!

AVRIL – Environnement

7 trucs pour débiter le zéro déchet :

1 : Mettre son lunch dans un contenant réutilisable.

2 : Apporter un sac de tissu pour acheter son pain ((et ses viennoiseries)).

3 : Toujours avoir des ustensiles dans son sac.

4 : Acheter en vrac le plus possible en amenant vos pots Mason.

5 : Ne jamais partir faire des commissions sans avoir au moins un sac réutilisable.

6 : Acheter des pailles en métal comme alternative à celles en plastique. *

7 : Composter.

*ne pas hésiter à dire que vous n'en voulez pas quand vous commandez un *cocktail* dans un restaurant ou un bar

MAI – Anarchisme

2.1.2 Mois : Mois : Cahier des projets reçus / Graphiste : proposition de contrat

Certains dessins pourraient être retravaillés par les graphistes.

Anne-Sophie Bélanger propose **le contrat des graphistes tel que présentée**

Depuis plusieurs années, l'AGECVM produit un agenda pour ces membres. Afin de réaliser ce projet, elle engage une ou un graphiste étudiant pour faire la mise en page de cet agenda.

Les parties dans ce contrat sont définies tel qui suit :

Le client : Association générale étudiante du cégep du Vieux-Montréal

Les graphistes : Angel Ivan Hernandez et Jade Bressan, sélectionnés à la Table de concertation H17-05, du 03 mai 2017

Article 1

Objet :

Mise en page de l'Agenda de l'AGECVM 2018-2019

Article 2

Obligation du graphiste

Les graphistes s'engagent à faire la mise en page de l'ensemble de l'agenda étudiant de l'AGECVM 2018-2019 : couverture parmi celles reçues, illustrations intérieures sélectionnées par la Table de concertation et mise en page des pages calendrier et texte, ...

La facture de l'agenda doit respecter les valeurs de justice sociale et d'égalité de l'AGECVM

Elles devront fournir une version préliminaire de l'agenda en format PDF à des fins de révision le vendredi 08 juin 2018 au plus tard.



BUREAU EXÉCUTIF H18-15

Le produit finalisé doit être prêt le vendredi 22 juin 2018.

Elles devront également participer, début juillet 2018, avec les responsables de l'AGENDA 2018-2019 à la réception de la 1^{ère} épreuve et au Bon à tirer requis par l'imprimeur.

Article 3

Obligation du Client

Le client s'engage à payer 2 000 (deux mille) \$ pour les services de graphisme. Il s'engage à fournir tous les textes requis pour l'agenda et au moins 50% de ces textes seront remis aux graphistes le vendredi 18 mai 2018 au plus tard.

Article 4

Modalité de paiement

Les graphistes recevront 50% de sa rémunération, soit 1 000,00 (500,00 \$ par graphiste) \$, à la signature de ce contrat et, la balance, soit 1 000,00 \$ (500,00 \$ par graphiste), à la réception du produit final.

Le client : Anne-Sophie Bélanger

Le graphiste : Angel Ivan Hernandez

La graphiste : Jade Bressan

Signé le 04 mai 2018

Zachary-Cameron Watson appuie

Adoptée à l'unanimité

2.1.3 Concours couverture : deux projets

Le Bureau exécutif reconnaît le beau travail des graphistes et Anne-Sophie Bélanger propose **de présenter les projets de couverture à la Table de concertation**

Raphaël Doran-Peñañiel appuie

Adoptée à l'unanimité

2.1.4 Devis imprimeur : en attente Impart Litho (Contrat, fiche client, ...)

2.2 Comité embauche Charte : 2 candidat-e-s / 1 entrevue

Anne-Sophie Bélanger propose **que le comité d'embauche rencontre les deux candidat-e-s au poste de chargé de projet charte pour évaluer la possibilité de travailler en équipe**

Raphaël Doran-Peñañiel appuie

Adoptée à l'unanimité

2.3 Comité embauche Permanence : 5 questionnaires reçus → 5 entrevues

R.A.S.

2.4 Panneau mural : quels murs où les poser

Raphaël Doran-Peñañiel propose **de poser, avec l'aval de l'artiste, l'œuvre en trois panneaux sur le mur de l'AGECVM, dans le couloir en face des locaux A3.14-A3.15**

Zachary-Cameron Watson appuie

Adoptée à l'unanimité

2.5 Bureau exécutif

2.5.1 Délégué - e - s

Raphaël Doran-Peñañiel nomme Antoine Bujold-Gauthier comme Délégué à la mobilisation

3.0 Affaires internes

3.1 Table de concertation H18-05 (02 mai 2018)

3.1.1 Présidium

Anne-Sophie Bélanger propose **la permanence comme présidium de la Table de concertation H18-05 du mercredi 02 mai 2018**

Raphaël Doran-Peñañiel appuie



BUREAU EXÉCUTIF H18-15

Adoptée à l'unanimité

3.1.2 AGEnda 19-20 : Sondage + information agendas électronique

-

3.1.3 Entente de collaboration A18-H19 AGE CVM-CVM : [proposition](#)

Le Bureau exécutif apprécie l'ajout du point 4.6 (bilan des plaintes)

Anne-Sophie Bélanger propose **de renouveler [l'entente](#) de collaboration A18-H19 AGE CVM-CVM**

Zachary-Cameron Watson appuie

Adoptée à l'unanimité

3.1.4 Horaire T.C. sessions A18 et H19 : [proposition](#)

Zachary-Cameron Watson propose **l'horaire des Tables de concertation pour les sessions A18 et H19**

Tables de concertation [Horaire session A-18](#)

Rentrée scolaire le lundi 27 août 2018

[Assemblée générale de rentrée](#)

Mercredi 05 septembre 2018

**[Remise des budgets A-18,
des demandes de subvention](#)**

Vendredi 07 septembre 2018, à 17 h 00

[Tables de concertation A-17](#)

1^{ère} (budget) :	mercredi 12 septembre 2018
2^{ème}	mercredi 03 octobre 2018
3^{ème}	mercredi 24 octobre 2018
4^{ème}	mercredi 14 novembre 2018
5^{ème}	mercredi 05 décembre 2018

Tables de concertation [Horaire session H-19](#)

Rentrée scolaire le lundi 21 janvier 2019

[Assemblée générale de rentrée](#)

Mercredi 30 janvier 2019

**[Remise des budgets H-18,
des demandes de subvention](#)**

Vendredi 1^{er} février 2019, à 17 h 00

[Tables de concertation H-18](#)

1^{ère} (budget) :	mercredi 06 février 2019
2^{ème}	mercredi 27 février 2019
3^{ème}	mercredi 20 mars 2019
4^{ème}	mercredi 10 avril 2019
5^{ème}	mercredi 1^{er} mai 2019

Raphaël Doran-Peñafiel appuie

Adoptée à l'unanimité

3.2 Assemblée générale spéciale [H18-sp02](#) (24 avril 2018) : annulation ?

3.3.1 Retour

Manque de mobilisation

4.0 Affaires externes

R.A.S.



BUREAU EXÉCUTIF H18-15

5.0 Pédagogie

5.1. Dossiers en cours

5.1.1 Soins infirmiers

Zachary-Cameron Watson n'arrive pas à communiquer avec la personne concernée à cause d'un problème de courriel. Zy St-Pierre-Bourdelais, via Mio, communique avec Sabrina Cormier.

6.0 Mobilisation

6.1 Comité mobilisation 26 avril 2018 : retour

R.A.S.

6.2 [Contact](#) Alexandre Duval, Radio-Canada, sur G7

Anne-Sophie Bélanger propose **de demander à la Table de concertation H18-05 si le Bureau exécutif devrait contacter Radio Canada à propos du G7**
Raphaël Doran-Peñafiel appuie
Adoptée à l'unanimité

7.0 Affaires socioculturelles

-

8.0 Information

-

9.0 Affaires diverses

-

10.0 Levée

Raphaël Doran-Peñafiel propose **la levée du Bureau exécutif [H18-15](#), de ce vendredi 27 avril 2018**
Anne-Sophie Bélanger appuie
Adoptée à l'unanimité